

RAPPORT ANNUEL 1997



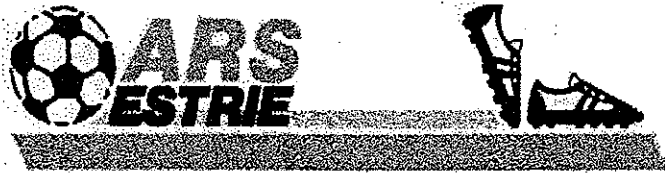


TABLE DES MATIÈRES





Association Régionale de Soccer de l'Estrie
31, rue King ouest, local 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5

(819) 562-6606

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE D'INVITATION.....	Page : 1
ORDRE DU JOUR.....	Page : 2
LETTRE DE CRÉANCE.....	Page : 3
PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 1996.....	Page : 5
RAPPORT FINANCIER.....	Page : 13
RAPPORT TECHNIQUE.....	Page : 25
SATISTIQUES.....	Page : 33



Association Régionale de Soccer de l'Estrie
31, rue King ouest, local 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5

(819) 562-6606

Sherbrooke le 1^{er} novembre 1997

Cher membre,

La présente est pour t'inviter à l'assemblée générale de l'Association régionale de soccer de l'Estrie qui se tiendra :

DATE : 8 décembre 1997
ENDROIT : Aréna Eugène Lalonde local 112-113
350 Terrill
Sherbrooke
HEURE : 19h30

Ton conseil d'administration compte sur ta présence.

Veuillez recevoir ses plus sincères salutations.

Reine Gagnon
Présidente

p.j. Ordre du jour
lettre de créance



Association Régionale de Soccer de l'Estrie
31, rue King ouest, local 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5

(819) 562-6606

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE **8 DÉCEMBRE 1997**

ORDRE DU JOUR

- 0- Ouverture de l'assemblée**
- 1- Vérification des présences**
- 2- Appel des présences**
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. 1996**
- 5- Suite du procès-verbal**
- 6- Communiqués**
- 7- Rapport de la présidente**
- 8- Rapport financier**
- 9- Différents rapports**
- 10- Amendements aux statuts et règlements**
- 11- Élection des membres du C.E.**
 - 11.1 Nomination du président d'élection**
 - 11.2 Nomination d'un secrétaire d'élection**
 - 11.3 Élection**
- 12- Nomination d'un vérificateur**
- 13- Affaires nouvelles**
- 14- Levée de l'assemblée**



Association Régionale de Soccer de l'Estrie
31, rue King ouest, local 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5

(819) 562-6606

LETTRE DE CRÉANCE

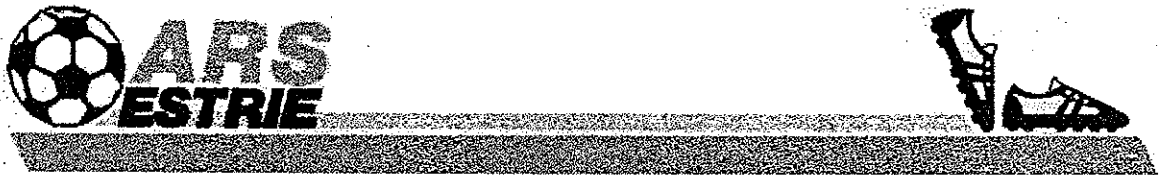
Moi, _____, membre affilié et en règle de
l'Association régionale de soccer de l'Estrie me prévaut de mon droit de vote à
l'assemblée générale de l'Association régionale de soccer de l'Estrie du 8 décembre
1997.

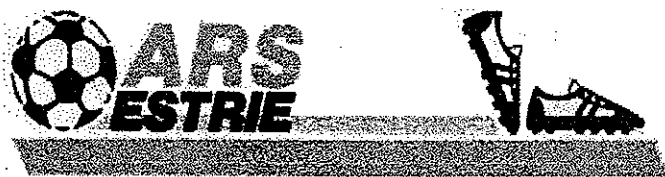
Signé : _____

LETTRE DE CRÉANCE

Moi, _____, membre affilié et en règle de
l'Association régionale de soccer de l'Estrie autorise _____
à utiliser mon droit de vote lors de l'Assemblée régionale de soccer de l'Estrie
du 8 décembre 1997.

Signé : _____





PROCÈS-VERBAL 1996





Association Régionale de Soccer de l'Estrrie

31, rue King ouest, local 315

Sherbrooke (Québec)

J1H 1N5

(819) 562-6606

PRÉSENCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 4 DÉCEMBRE 1996

Claude Hamel
Denis Asselin
Jean-Yves Roy
Jean-Pierre Proulx
Denis Demers
Reine Gagnon
Ovidiu Nimat
Normand Gingras
Gaétan Desjardins
Daniel Saint-Martin
Yvan Charlebois
Mélanie Provençal
Simon Laliberté
Pierre-Étienne Jacques
Steve Lussier
Louyse Gaussiran
Jacques Hinse
André Cabana
Lise Saint-Martin
Maurice Côté
Jimmy Morin
Jacques Duquette
Firmain Bocquet
Armand M'Batika
Louis-Paul Paradis
Jean-Martin Godbout
Yves Dodier
Guy Smith



Association Régionale de Soccer de l'Estrrie

31, rue King ouest, local 315

Sherbrooke (Québec)

J1H 1N5

(819) 562-6606

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 4 DÉCEMBRE 1996

PROCÈS-VERBAL

0. Ouverture de l'assemblée

1. Vérification des membres en règle

3. Appel des présences

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. 1995

AGA9601

Prop : Denis Asselin

App. : Denis Demers

5. Suite au procès-verbal

* Ajouter les présences

Communiqués

* Il y aura à partir du 1^{er} janvier 1998, un changement au niveau des âges par catégorie.
La date revient au 1^{er} janvier de chaque année.

7. Rapport de la présidente

* Rapport verbal : - augmentation des membres
- Projet entraîneur-cadre
- Sport-études

8. Rapport du trésorier

* Dépôt et explication

AGA9602 Prop : Denis Asselin
App. : Daniel Saint-Martin

9. Réception des différents rapports

* Statistiques
* Coordonateur général
* Discipline

10. Amendements aux statuts et règlements

Il est proposé d'accepter les changements du deuxième point (voir en annexe)

AGA9603 Prop : André Cabana
App. : P-E Jacques

Il est proposé de mandater le C.A. pour analyser et régler la première proposition
(voir annexe)

AGA9604 Prop : André Cabana
App. : Lise Saint-Martin

DIRECTEUR TECHNIQUE :

Il est proposé Louis-Paul Paradis qui accepte

AGA9617 Prop : Reine Gagnon

Il est proposé Jean-Pierre Proulx qui refuse

AGA9618 Prop : Denis Asselin

Il est proposé Jacques Duquette qui refuse

AGA9619 Prop : Normand Gingras

Louis-Paul Paradis est élu

SECRÉTAIRE (1 an) :

Il est proposé Normand Gingras qui refuse

AGA9620 Prop : Yves Dodier

Le poste sera comblé par le C.E.

RESPONSABLE DU C.R.A. :

Il est proposé Ovidiu Nimat qui accepte

AGA9621 Prop : Reine Gagnon

Ovidiu Nimat est élu

12. Nomination d'un vérificateur

Il est proposé que le C.A. trouve un vérificateur pour l'année 1996-1997.

AGA9622 Prop : Yves Dodier
App. : Jean-Yves Roy

Il est proposé d'octroyer un maximum de \$500,00 pour la vérification

AGA9623 Prop : Denis Asselin
App. : Denis Demers

13. Affaires nouvelles

* Le Mistral-Estrie nous informe~~s~~ qu'il a fait parvenir des lettres d'invitation aux ^{Jaguars} de potentiel~~s~~ pour leur camp de sélection.

* Le CISE en fera autant d'ici peu.

14. Levée de l'assemblée

AGA9624 Prop : Denis Asselin à 21h10



RAPPORT FINANCIER
exercice clos le 30
novembre 1997



ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 1997

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ETATS FINANCIERS:	
Résultats	2
Bilan	3
NOTES COMPLEMENTAIRES	4
AUTRES RENSEIGNEMENTS:	
Annexe A - Comité Régional d'arbitrage	5
Annexe B - Sport-Etudes	5
Annexe C - Divers	5
Annexe D - Comité Régional d'arbitrage	6
Annexe E - Technique	6
Annexe F - Protocoles	6
Annexe G - Administration	7
Annexe H - Elite	7



Ghislaine Rochelleau

Comptable agréée

641, rue Goupil, Sherbrooke, QC J1E 2M2

819/822-2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS
DE SOCCER DE L'ESTRIE

J'ai procédé à l'examen du bilan de l'ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE au 30 novembre 1997 ainsi que des états des résultats et de l'avoir net des membres de l'exercice clos à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes généralement reconnues régissant les missions d'examen et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui m'ont été fournis par le comité.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Ghislaine Rochelleau c.a.

Comptable agréée

Sherbrooke (Québec)
le 4 décembre 1997

1/

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

RESULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE

	<u>BUDGET</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
REVENUS			
Affiliations	62 000 \$	65 296 \$	66 930 \$
Stages-entraîneurs et arbitres	10 000	11 495	11 410
C.R.A. (Annexe A)	11 750	10 647	14 743
Sport-Etudes (Annexe B)	-	-	-
Divers (Annexe C)	<u>1 000</u>	<u>2 157</u>	<u>5 069</u>
	84 750	89 595	98 152
DEPENSES			
Salaires et avantages sociaux	24 000	26 111	20 508
Moins: subvention-salaires	-	(3 700)	(1 775)
C.R.A (Annexe D)	21 500	16 020	21 802
Technique (Annexe E)	9 500	10 643	8 100
Protocoles (Annexe F)	25 984	25 973	25 421
Administration (Annexe G)	15 720	12 820	10 067
Elite (Annexe H)	<u>4 500</u>	<u>2 400</u>	<u>2 050</u>
	101 704	90 267	86 173
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DEPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(16 954)\$</u>	<u>(672) \$</u>	<u>11 979 \$</u>

"Non vérifié"

2/

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

BILAN
30 NOVEMBRE

	<u>1997</u>		<u>1996</u>	
ACTIF				
ELEMENTS A COURT TERME				
Encaisse	42 500	\$	39 064	\$
Débiteurs divers	<u>340</u>		<u>-</u>	
	42 840		39 064	
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
 IMMOBILISATIONS				
	<u>Coût</u>		<u>Amortis- sement accumulé</u>	
Systeme informatique	2 937 \$		734 \$	
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
			2 203	
			<u>-----</u>	
			45 043	\$
			<u>-----</u>	
			<u>-----</u>	\$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....administrateur

.....administrateur

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

"Non vérifié"
3/

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

BILAN
30 NOVEMBRE

	<u>1997</u>		<u>1996</u>
PASSIF			
DETTE A COURT TERME			
Frais courus à payer	4 221	\$	-
Revenus reportés	<u>2 430</u>		<u>-</u>
	6 651		-
	-----		-----
AVOIR DES MEMBRES			
Solde au début	39 064		27 085
Plus: excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u>(672)</u>		<u>11 979</u>
	38 392		39 064
	<u>45 043</u>	\$	<u>39 064</u>
	=====		=====

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 3)

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

"Non vérifié"
3/

1. CONVENTIONS COMPTABLES:

a) Comptabilisation des revenus et des dépenses:

Les revenus et dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations et amortissement:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une durée de vie de 4 ans.

c) Revenus reportés:

Les revenus reportés représentent la partie des revenus excédant les dépenses dans le cadre du programme de Sport-Etudes.

d) Impôts sur le revenu:

La société est une société sans but lucratif, qui est exemptée des impôts sur le revenu fédéral et provincial ainsi que sur la taxe sur capital.

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITES

La société a été constituée le 13 octobre 1972 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cette société coordonne les activités de soccer de la région.

3. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société a signé un bail pour une période de 12 mois soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 pour un montant total de 4 376 \$. Le solde de l'engagement au 30 novembre 1997 est de 2 553 \$.

4. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice 1996 montrés pour fins de comparaisons proviennent des états financiers préparés par l'administration de l'association et n'ont pas été examinés tout comme les chiffres du budget.

"Non vérifié"

4/

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

ANNEXES A, B et C - AUTRES RENSEI-
GNEMENTS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE

	<u>BUDGET</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
A - Comité Régional d'arbitrage:			
Arbitrage	10 000 \$	9 975 \$	12 749 \$
Assignment	1 000	337	1 693
Evaluation d'arbitre	750	270	301
Stage Niveau II	-	65	-
	<u>11 750 \$</u>	<u>10 647 \$</u>	<u>14 743 \$</u>
B - Sport-Etudes:			
Revenus	- \$	8 070 \$	- \$
Dépenses:			
Salaires et av. sociaux	-	6 661	-
Matériel	-	1 409	-
	-	8 070	-
Bénéfice net	- \$	- \$	- \$
C - Divers:			
Matériel, volumes, permis voy.	- \$	545 \$	1 493 \$
Gala Mérite Sportif Estrie	-	450	210
Jeux du Québec	-	1 085	-
Golf et Billets Impact	-	-	2 069
Divers	-	-	1 262
Déplacements -jeux technique	-	35	35
Intérêts	-	42	-
	<u>1 000 \$</u>	<u>2 157 \$</u>	<u>5 069 \$</u>

"Non vérifié"
5/

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

ANNEXES D, E et C - AUTRES RENSEI-
GNEMENTS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE

	<u>BUDGET</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
D - Comité Régional d'arbitrage:			
Arbitrage	10 000 \$	9 875 \$	13 054 \$
Assigantion	1 000	337	1 384
Fonctionnement	2 000	895	776
Evaluation	3 000	480	660
Stage	3 000	2 539	3 378
Cotisation F.Q.S.F.	2 500	1 829	2 550
Stage - Niveau II	-	65	-
	<u>21 500 \$</u>	<u>16 020 \$</u>	<u>21 802 \$</u>

E - Technique:			
Fonctionnement	1 000 \$	291 \$	467 \$
Vidéo, volumes	1 000	-	288
Sélections régionales	2 000	3 359	1 820
Stages	<u>5 500</u>	<u>6 993</u>	<u>5 525</u>
	<u>9 500 \$</u>	<u>10 643 \$</u>	<u>8 100 \$</u>

F - Protocoles:			
Affiliations F.Q.S.F.	100 \$	100 \$	100 \$
F.Q.S.F.	25 824	25 814	25 262
C.R.L.E.	<u>60</u>	<u>59</u>	<u>59</u>
	<u>25 984 \$</u>	<u>25 973 \$</u>	<u>25 421 \$</u>

"Non vérifié"
6/

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée

ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE

ANNEXES G et H - AUTRES RENSEI
GNEMENTS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE

	<u>BUDGET</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
G - ADMINISTRATION:			
Déplacements	1 000 \$	560 \$	618 \$
Divers	1 000	615	817
Fournitures de bureau	1 500	1 938	1 604
Frais bancaires	100	63	34
Gala et représentation	1 200	1 901	1 380
Billets - Impact	-	-	1 067
Loyer	4 180	4 182	2 393
Matériel - bureau, ordi.	4 000	800	-
Permis	-	62	400
Services professionnels	1 000	500	-
Télécommunications	1 750	1 465	1 754
Amortissement - ordinateur	-	734	-
	<u>15 720 \$</u>	<u>12 820 \$</u>	<u>10 067 \$</u>
H - ELITE:			
Aide	2 000 \$	2 000 \$	2 000
Championnat et équipes du Qc	1 000	400	50
Perfectionnement	1 500	-	-
Championnat Canadien	1 000	-	-
	<u>4 500 \$</u>	<u>2 400 \$</u>	<u>2 050 \$</u>

"Non vérifié"

7/

Ghislaine Rocheleau
Comptable agréée



Ghislaine Rocheleau

Comptable agréée

641, rue Goupil, Sherbrooke, QC J1E 2M2

819/822-2024

Sherbrooke, le 4 décembre 1997

Au Conseil d'administration de
A.R.S.E. Inc.

Mesdames et Messieurs du conseil,

Après avoir terminé l'examen des états financiers de l'ASSOCIATION REGIONALE DES JOUEURS DE SOCCER DE L'ESTRIE INC. pour l'exercice clos le 30 novembre 1997, permettez-moi de vous faire part de quelques observations et recommandations.

Système comptable

Le système de comptabilité n'est pas assez complet; cependant après avoir parlé avec M. Guy Smith, ce problème devait être résolu avec la mise en opération d'un logiciel comptable.

Gestion de la trésorerie

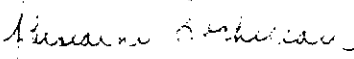
Compte tenu des sommes d'argent assez importantes au compte courant, vous pourriez les faire fructifier par des placements à court et moyen terme.

Commission de santé et sécurité au travail

J'ai remarqué que vous ne cotisiez pas au régime de C.S.S.T., je voudrais vous indiquer que cette cotisation est **obligatoire** et non facultative: vous n'avez pas le choix d'y cotiser. Si un employé se blessait au travail, les administrateurs pourraient en porter la responsabilité! Comme membre bénévole au C.A. je crois que vous devriez régulariser votre situation le plus tôt possible.

Si vous avez des questions au sujet des quelques points mentionnés précédemment, il me fera plaisir de vous donner les explications supplémentaires.

Bien à vous,


Ghislaine Rocheleau c.a.



RAPPORT TECHNIQUE



ÉCOLE DE GARDIEN DE BUT

1^{ER} JUIN 1997

GRAND TOTAL : 150 PARTICIPANTS

U-9 : 6
U-10 : 41
U-11 : 43
U-12 : 10
U-13 : 19
U-14 : 11
U-15 : 9
U-16 : 4
U-17 : 7

BORÉAL :	4
BROMPTONVILLE :	2
CISE :	2
DANVILLE :	7
FLEURIMONT :	12
LENN-ASCOT :	2
MISTRAL :	4
RICHMOND :	1
ROCK-FOREST :	19
ST-ÉLIE :	23
VERTS :	73

COORDONATEURS : Guy Smith
Jacques Duquette

COLLABORATEURS : Sébastien Hue (gardien senior Mistral)
Marc Côté (entraîneur du senior féminin Mistral)
Martin Lavoie (entraîneur du U-17 féminin Mistral)
Richard Duval (entraîneur du U-17 féminin Mistral)
L-P Paradis (entraîneur du U-17 féminin Mistral)
Andrée Bergeron (entraîneur du U-14 féminin Mistral)
G. Grand'Maison (gardienne senior Mistral)
Isabelle Gendron (joueuse senior Mistral)
Harry Antoine (entraîneur du U-19 masculin Mistral)
Francis Trudeau (joueur du U-19 masculin Mistral)
et plusieurs entraîneurs des clubs participants

JEUX TECHNIQUES

FINALE RÉGIONALE : 26 Juillet 1997 au Triolet

NOMBRE DE PARTICIPANT : Mini : 8
Maxi : 9

CLUBS PARTICIPANTS : Verts
Rock-Forest
Ascot Corner

GAGNANTS : Mini féminin: Mylène Proulx (Classement provincial : 6)
Mini masculin : Doru Medelean (Classement provincial : 11)
Maxi féminin : Joanie Béland (Classement provincial : 8)
Maxi masculin : Raphael Morin (Classement provincial : 9)

FINALE PROVINCIALE : 24 août 1997 à Montréal

CLINIQUES TECHNIQUES

LENN-ASCOT
RICHMOND
VERTS
MISTRAL
COOKSHIRE
ST-ÉLIE

ÉCOLE DE SOCCER MISTRAL-ESTRIE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 70 participants

U-10 : 14
U-11 : 14
U-12 : 11
U-13 : 19
U-14 : 12

VERTS : 42
BROMPTONVILLE : 2
LENN-ASCOT : 7
FLEURIMONT : 1
HARTFORD : 1
MISTRAL : 9
ROCK-FOREST : 7
ST-ÉLIE : 1

ENTRAÎNEURS : Guy Smith
Jacques Duquette
Richard Pierre-Gilles
Geneviève Grand'Maison
Harry Antoine

SPORT-ÉTUDES

NOMBRE DE PARTICIPANT : 22 participants

Maxime Fabi :	Mistral
Kasanra Dussault :	Mistral
David Beaulieu :	Mistral
Violaine Dussault :	Mistral
Jonathan Duquette :	Mistral
Raphael Duquette :	Mistral
Laurent Côté :	Mistral
J-P Beauregard :	Mistral
Yvonnique Chouinard :	Mistral
Vincent Martin :	Mistral
Jessica Dulac :	Mistral
Samuel Lessard :	Mistral
M-H Perron :	Mistral
Olivier F. Fabi :	Mistral
Jonathan Loiseau :	CISE
Samuel Jean :	CISE
Claudia Chabot :	CISE
Vicky Levasseur :	Boréal
Alexandre Bouchard :	Indien
Mathieu Therrien :	Olympique
Julie Salvail :	Rock-Forest
William Lebreux :	St-Élie

ENTRAÎNEURS : Guy Smith
Jacques Duquette

ENTRAÎNEUR INVITÉ : Sébastien Hue (entraîneur de gardien de but)

JEU DU QUÉBEC

ÉQUIPE MASCULINE

Jérôme Adam Côté
Guillaume Béliveau Côté
Francis Delisle Beaulieu
Philippe Dufour
Thierry Farrugia
Dany Lachance
L-P Laforest
Christophe Lamarche Ledoux
Jeason Lecours
Renaud Payant Hébert
J-F Tessier
Carl Chouinard
Philippe Beaudoin
Alexandre Grondin
Benjamin Patry

Entraîneurs : Serge Lacroix
Armand M'Batika
Sébastien Boisclair

Classement : 5^{ième}

Joueurs dépistés : Philippe Dufour
Renaud Payant Hébert

ÉQUIPE FÉMININE

Angelica Cabana
Julie Bolduc Martel
Julie Dufort
Maude Champagne
Marie-Lyne Gosselin
Marie-Claire Desnoyers Mathieu
Dominique Marchand
Geneviève Gingras
Claudia Chabot
Maira Beaudry
Eve-Marie Tremblay
Joanie Desjardins
Sarah-Ann Ducharme
Andréa Savard
Katie Proteau
Céline Grondin

Entraîneurs : Marc Côté
Mélanie Provencal
Steve Lussier

Classement : 11^{ième}

Joueuses dépistées : Julie Bolduc Martel
Maira Beaudry
Dominique Marchand
Sarah-Ann Ducharme
Maude Champagne
Andréa Savard

STAGES D'ENTRAÎNEUR

NIVEAU 1 : * 5 stages
 * 91 stagiaires

NIVEAU 2 : * 3 stages
 * 43 stagiaires

NIVEAU 3 : * 1 stage
 * 8 stagiaires

STAGES D'ARBITRE

FORMATION : * 3 stages
 * 65 stagiaires

PERFECTIONNEMENT : * 5 stages
 * Les arbitres devaient assister à un
 minimum de 3 stages

ÉVALUATION : * 1 stage
 * 11 stagiaires

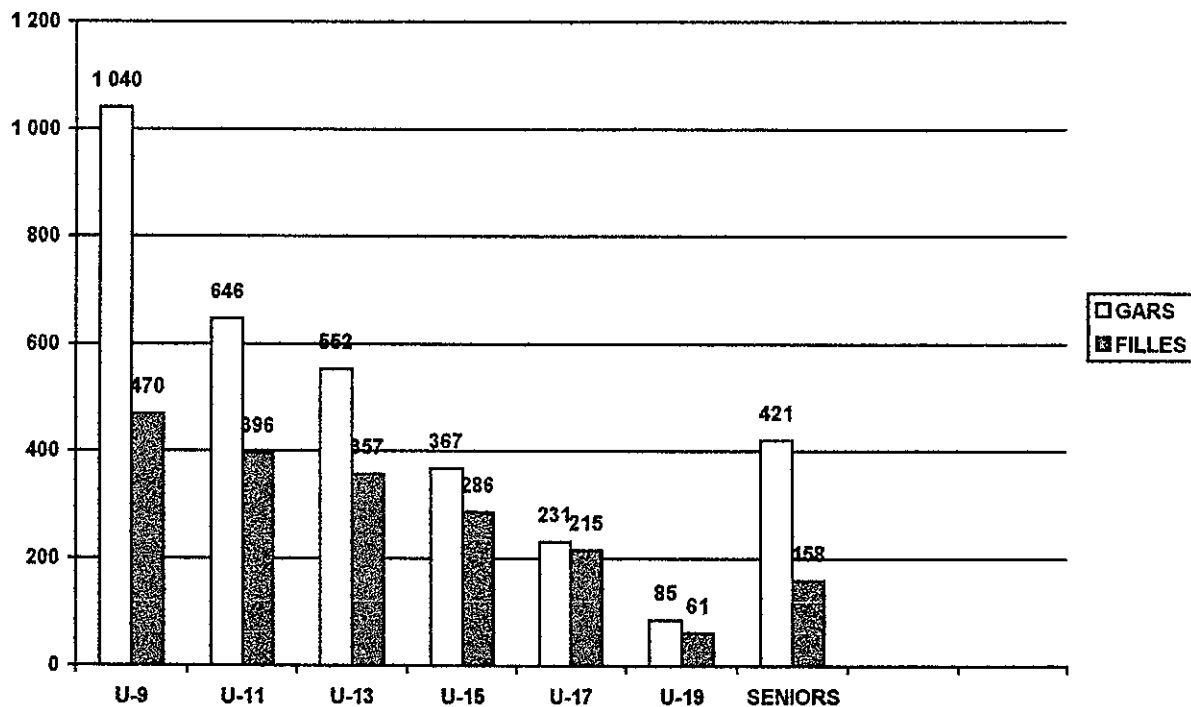


STATISTIQUES





NOMBRE DE JOUEUSES ET JOUEURS EN 1997

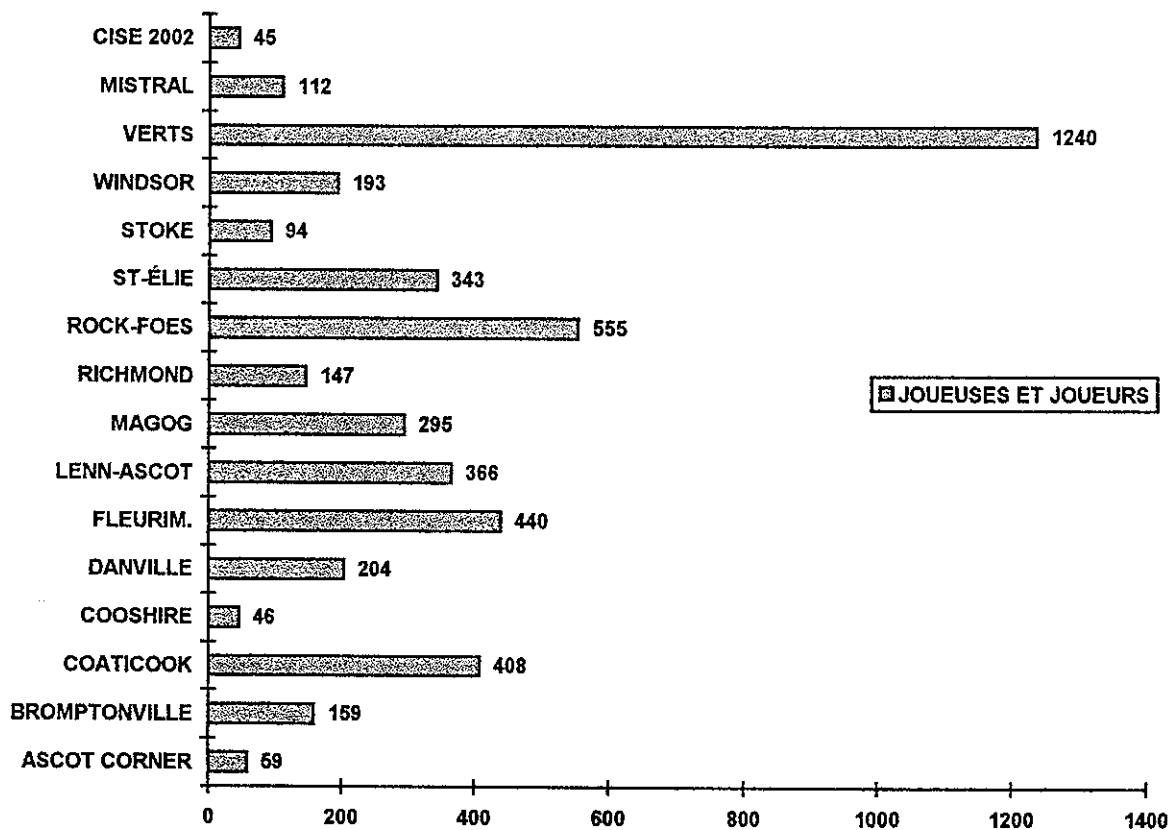


NOMBRE TOTAL DE JOUEUSES ET JOUEURS :

5285



NOMBRE DE JOUEURS JUVÉNILES / CLUB 1997

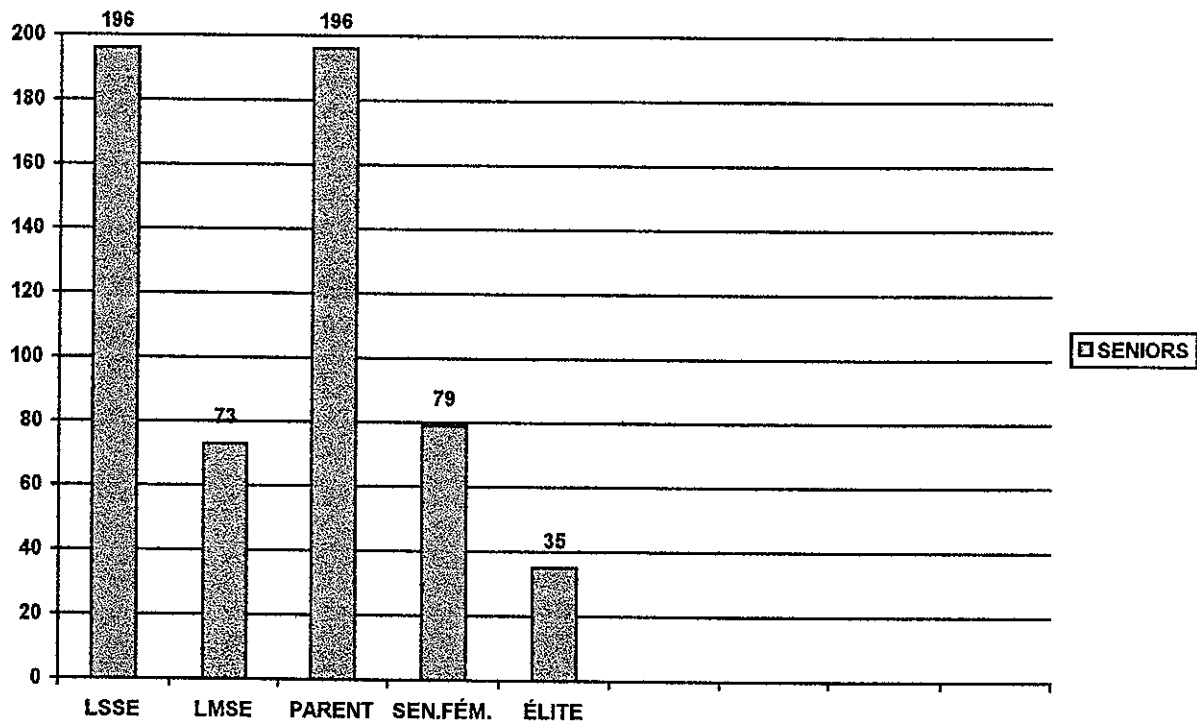


NOMBRE TOTAL DE JOUEUSES -JOUEURS JUVÉNILES :

4706



JOUEURS SENIORS EN 1997

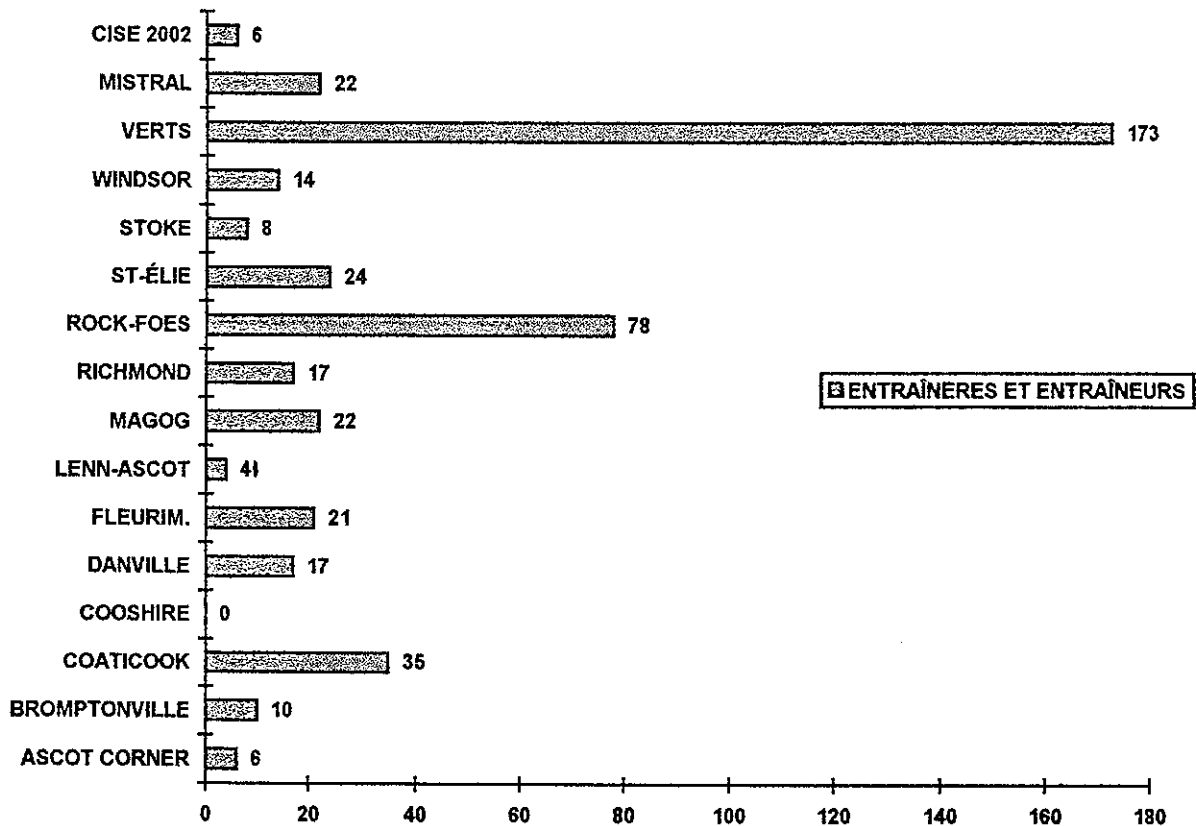


NOMBRE TOTAL DE SENIOR :

579



NOMBRE DE ENTRAÎNEURS/ CLUB 1997

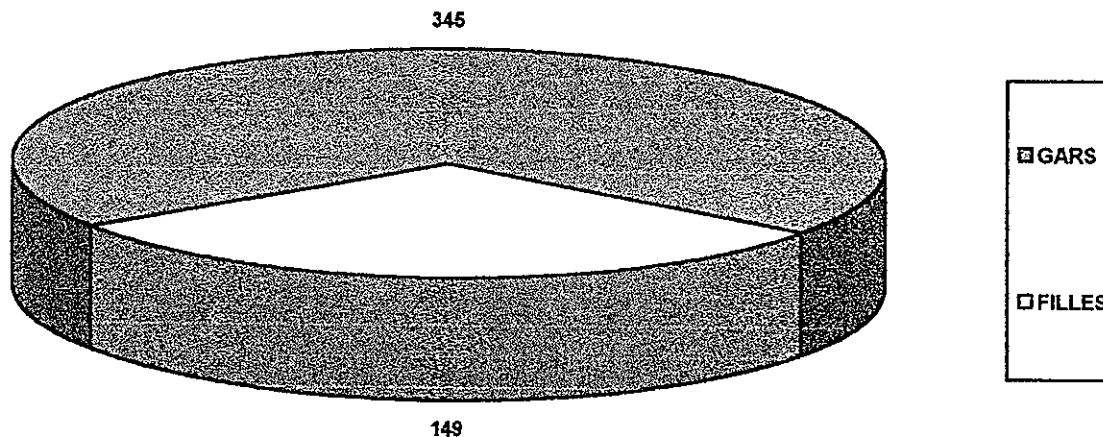


NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURES ET ENTRAÎNEURS:

494

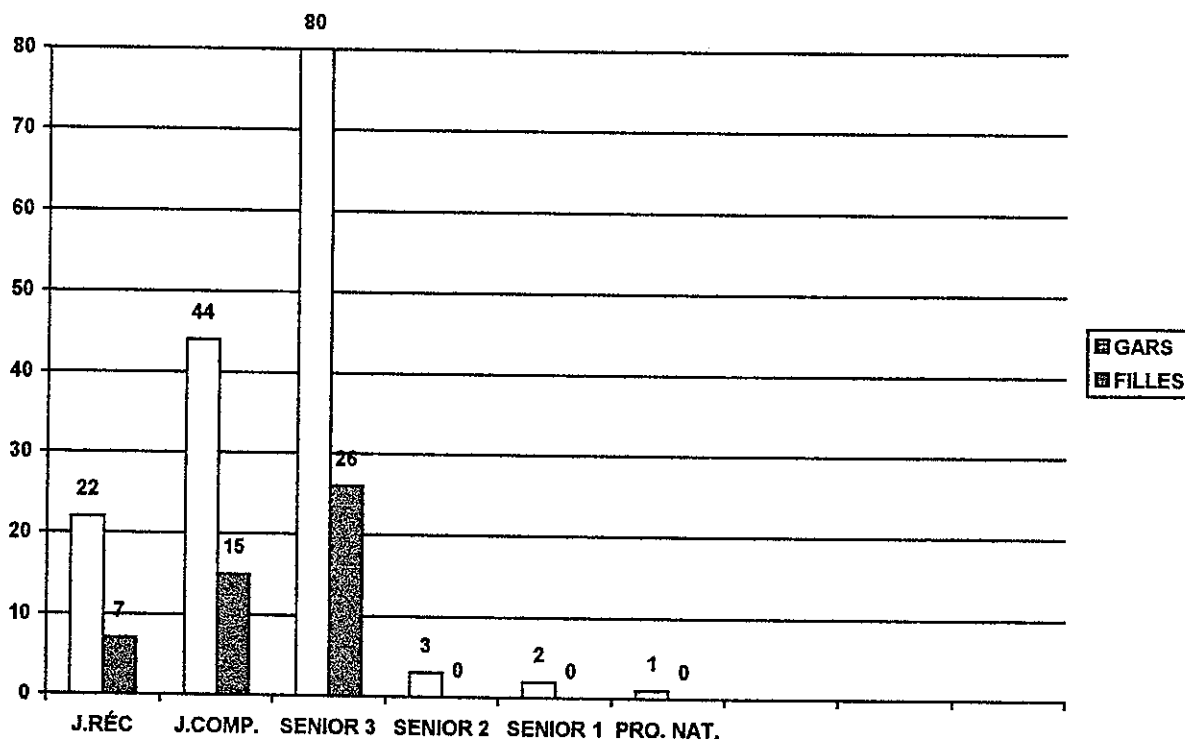


NOMBRE D'ENTRAÎNEURES ET D'ENTRAÎNEURS EN 1997





NOMBRE D'ARBITRES EN 1997

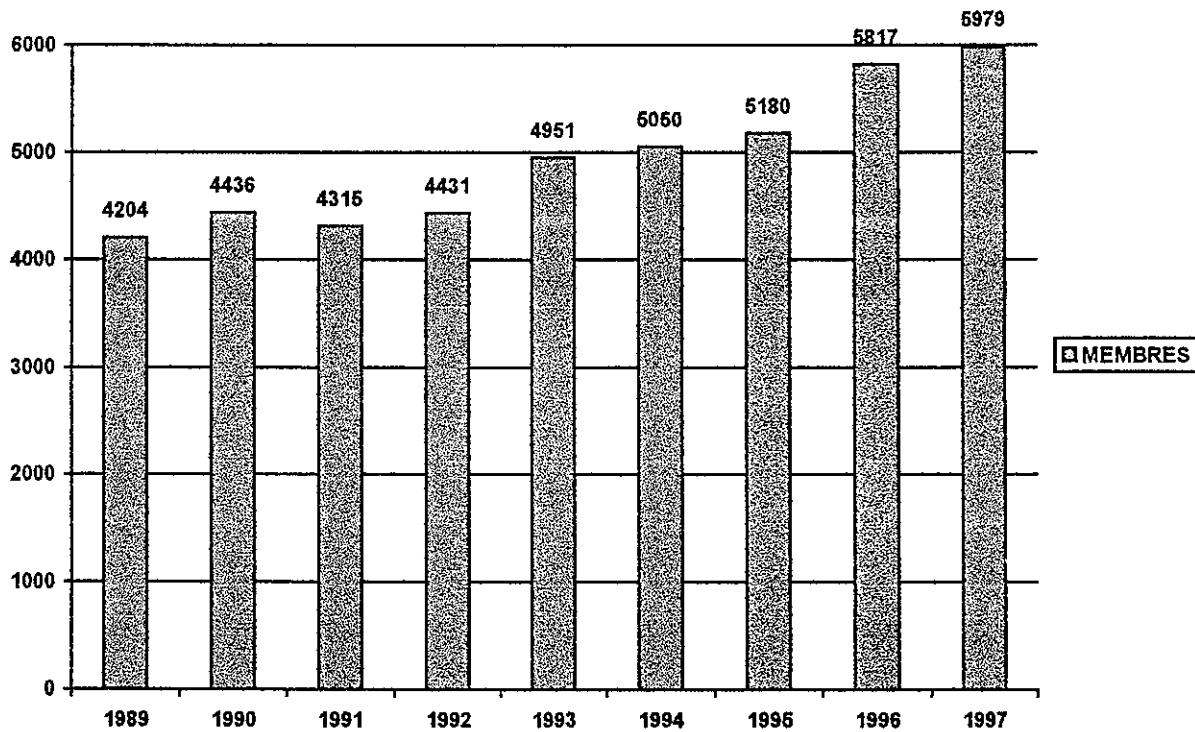


NOMBRE TOTAL D'ARBITRE :

200

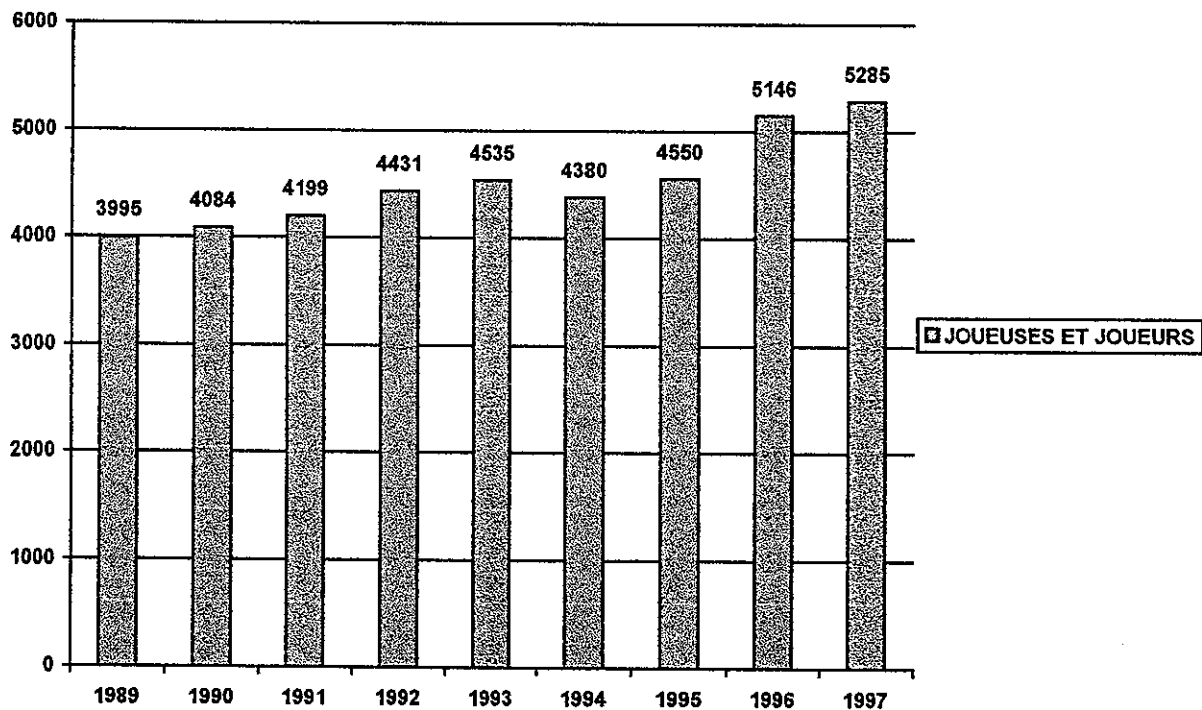


PROGRESSION DES MEMBRES DEPUIS 1989





NOMBRE JOUEUSES ET JOUEURS DEPUIS 1989





NOMBRE D'ARBITRES DEPUIS 1994

